

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Voie Lyonnaise N°12 : la Métropole expérimente le nouveau plan de circulation de l'avenue Rockefeller à partir de ce lundi 21 octobre**

Avec une longueur de 19 kilomètres à horizon 2030, la Voie Lyonnaise N°12 permettra de traverser la Métropole depuis Lyon, à travers les 9<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements, jusqu'à Bron et Saint-Priest. Les premiers travaux ont démarré à l'été 2024 et se poursuivront jusqu'en 2026. Dans les 3<sup>èmes</sup> et 8<sup>èmes</sup> arrondissements de Lyon, la Voie Lyonnaise passera par l'avenue Rockefeller, actuellement dépourvue d'aménagement cyclable. Compte tenu des contraintes de voirie, la mise à sens unique de l'avenue a été proposée pour permettre d'insérer la Voie Lyonnaise. Sur proposition des riverains et en concertation avec la Mairie du 3<sup>ème</sup> arrondissement, la Métropole de Lyon va expérimenter ce nouveau plan d'aménagement, entre la place d'Arsonval et le boulevard Pinel, à partir du 21 octobre et jusqu'en juin 2025.



*Photographie de l'avenue Rockefeller.*



*Perspective de la proposition d'une piste cyclable sur l'avenue Rockefeller.*

Depuis Grange-Blanche, la Voie Lyonnaise N°12 se poursuivra d'un côté vers les cours Gambetta et Albert Thomas et de l'autre vers l'avenue Rockefeller. Dans cette rue, **l'aménagement du tramway T2 au début des années 2000 n'avait pas anticipé les besoins en matière d'infrastructures piétonnes et cyclistes**. L'inexistence d'aménagements dédiés crée un point noir majeur et rend le partage de l'espace public difficile. Compte tenu des contraintes de la voirie (plateforme tramway en central, trottoirs étroits entre le cours Eugénie et le boulevard Pinel), **la mise à sens unique de l'avenue Rockefeller est la seule solution permettant d'insérer un aménagement cyclable sécurisé et améliorer le confort des piétons**.

Afin de construire le futur projet de Voie Lyonnaise, **une phase de concertation publique s'est ouverte en février dernier pour l'ensemble de la ligne N°12**. Sur le secteur Rockefeller, **160 contributions ont été recueillies, totalisant 940 votes et 161 commentaires**. Il s'agit du deuxième secteur ayant recueilli le plus de contributions sur l'ensemble de la concertation de la Voie Lyonnaise N°12, après le secteur Trion - Vieux Lyon. **Une réunion publique s'est également tenue le 14 mars dernier, ainsi que deux ateliers avec les riverains** du quartier de Montchat (le 5 juin) et du quartier des Essarts (le 20 juin).

Plusieurs thèmes ont été abordés lors de la concertation :

- la circulation automobile et les impératifs de circulation des véhicules de secours,
- la sécurité à pied et à vélo
- la pollution.

Après discussion entre la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement, la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon et les riverains, il a été décidé d'expérimenter pendant 8 mois la mise en sens unique de l'avenue Rockefeller, entre la place d'Arsonval et le boulevard Pinel, afin d'analyser les flux des véhicules motorisés, des déplacements à vélo et des piétons. L'expérimentation va débuter ce lundi 21 octobre et continuera jusqu'en juin 2025. Un protocole d'évaluation a été établi afin d'analyser la mise en place du nouveau plan de circulation et des aménagements associés. Entre octobre 2024 et juin 2025, un bureau d'études indépendant sera régulièrement présent sur le terrain pour compléter les résultats des comptages et apporter une vision au plus près du terrain.

### Plan de l'expérimentation sur la mise en sens unique de l'avenue Rockefeller

